Département de la Haute-Savoie

COMMUNE DE VIRY

PLAN LOCAL D'URBANISME

Document graphique annexe

Décembre 2018

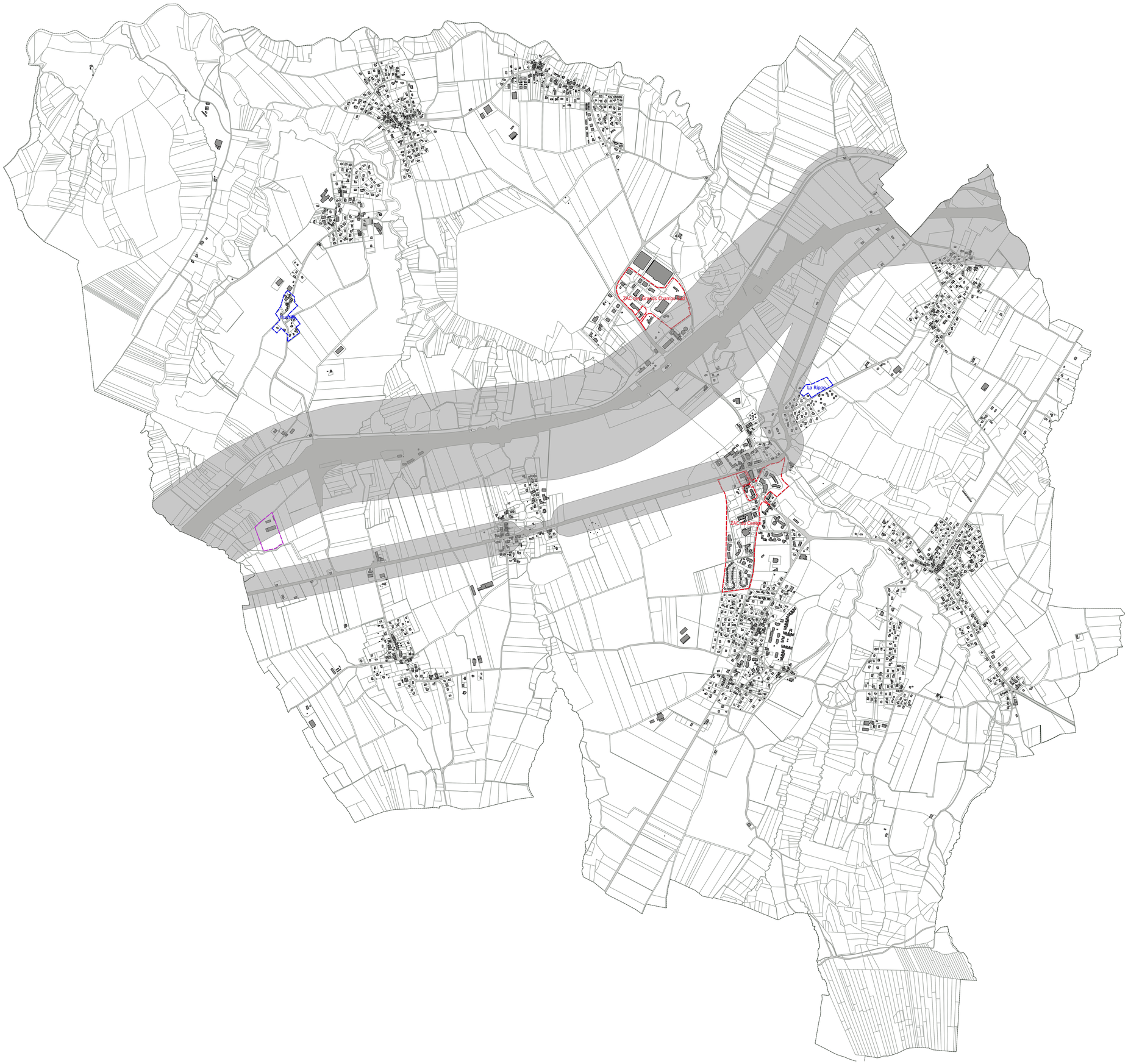


Périmètres des secteurs situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres dans lesquels des prescriptions d'isolement acoustique ont été édictées en application de l'article L571-10 du Code de l'Environnement (A40, RD1206, voie ferrée)

Les secteurs d'information sur les sols en application de l'article L125-6 du Code de l'Environnement (sols pollués)

Le périmètre des secteurs relatifs au taux de la taxe d'aménagement en application de l'article L331-14 et L331-15 du Code de l'Urbanisme

Le périmètre des zones d'aménagement concerté (ZAC)

0 500 1000 m